



bulletin **municipal**

HIVER 2025



bulletin municipal

HIVER 2025

édito

Dans un contexte économique et politique chahuté, force est de constater que les réflexions amorcées à l'horizon 2024 ont quelque peu stagnées et n'ont pas permis à nos projets d'avancer autant que nous le souhaitions.

Ils se poursuivent cependant. S'appuyant sur des partenaires engagées auprès des collectivités, le conseil municipal a œuvré pour trouver des solutions en s'adaptant aux attentes de nos concitoyens.

Ainsi sur 2025, la réfection de la toiture de l'église devrait démarrer grâce au soutien du département via le contrat de territoire.

Au niveau de l'école, 2 projets sont menés en parallèle : d'une part, un travail, en partenariat avec le CAUE22 au travers d'ateliers proposés à nos classes de CE2-CM1-CM2, s'est engagé sur le thème de « la cour de nos rêves » avec pour objectif une re-végétalisation de cet espace central de notre école. D'autre part, la création d'une aire éducative de la biodiversité sur le site des étangs de la Vallée du Brice, encadrée par les acteurs du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude qui viendra faire écho à l'aire éducative terrestre mise en place par un agroforestier qui s'installe sur notre commune, aux abords de la Forêt de Coëtquen.

En tant qu'élus, nous souhaitons également réaliser un état des lieux de nos bâtiments communaux. L'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités) a retenu notre candidature pour ce projet qui devrait nous permettre de mettre en conformité, nos bâtiments entretenus mais vieillissants, avec les nouvelles réglementations de la transition énergétique (chauffage, ventilation, isolation...)

Ainsi j'ai dû prendre un arrêté interdisant l'accès au local pétanque (anciennement vestiaires du foot) suite à un contrôle électrique non conforme. Une commission va travailler autour d'un projet de réfection afin de proposer un espace fonctionnel, ouvert aux associations communales.

Les associations ont été mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du 3 janvier, pour leur soutien lors

SOMMAIRE

- 03 / VIE MUNICIPALE
- 15 / DINAN AGGLOMÉRATION
- 16 / INTERCOMMUNALITÉ
- 18 / VIE ASSOCIATIVE
- 24 / AGENDA

de la célébration des 90 ans de la commune et pour toutes leurs actions menées en 2024 dans une ambiance festive et respectueuse. Cela participe de l'attractivité de notre belle commune.

Espérons que les 2 nouvelles associations qui viennent de nous rejoindre « CardioFight22 » et « Les Fal'amis » y trouvent leur place et participent chacune à leurs manières au bien-vivre ensemble.

En 2025, nous avons encore de nombreux projets et défis à relever, mais je suis convaincue que nous avons les ressources nécessaires pour y faire face avec détermination et enthousiasme.

Que 2025 soit une année où chacun trouve sa place, où les initiatives locales prennent leur essor et où les solidarités se renforcent.

À ceux qui ont des projets en tête, qu'ils soient personnels ou professionnels, je vous souhaite d'avoir la détermination nécessaire pour les mener à bien.

À nos proches et à nos familles, que l'année à venir soit synonyme de moments précieux, d'amour, de complicité et de soutien.

À notre pays, à notre communauté, je souhaite une année de dialogue, de progrès et de bien-être pour tous.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour un monde meilleur : aux bénévoles et travailleurs de tous horizons qui, par leur engagement, rendent notre société plus juste et plus solidaire. Vous êtes la force silencieuse de nos sociétés et, en ce début d'année, je vous adresse un profond merci.

Sandrine Juhel
Maire de Les Champs-Géraux



CÉRÉMONIE DES VOEUX

Le 3 janvier 2025.



Près de 200 personnes étaient présentes à la cérémonie. Dans son discours, Sandrine Juhel a retracé les actions de 2024 et présenté les projets 2025.



Plusieurs personnalités des communes environnantes, de Dinan Agglomération étaient présentes dont Hervé Berville, actuel député des Côtes-d'Armor et ancien secrétaire d'État à la mer et à la biodiversité.



Dans son discours, Sandrine Juhel a souhaité mettre en avant et remercier les associations de la commune et les bénévoles du fleurissement.



La commune a offert le livre de « La Rance libérée » aux porte-drapeaux en remerciement de leur implication et au président de l'association Au Fil des Champs.



Pour la 1^{ère} année, le buffet a été réalisé par nos soins. Merci à Julia, la cuisinière de l'école et à ses aides de camp.



LES TRAVAUX

Voiries :

Pour la sécurité et le confort de tous, la municipalité a programmé divers travaux sur les routes et chemins en 2024 pour assurer sécurité et confort :

- **Entretien et sécurisation** : Routes de La Daviais, La Coudre, La Chesnaie et Le Petit Beau Chêne, pour un montant de 20 558 € (réalisés par Dinan Agglomération).
- **Fauchage (40 km, deux passages) : 8 700 €**
 - Premier passage : accotement vers le 15 mai.
 - Deuxième passage : accotement et talus en juillet.
- **Entretien des chemins communaux** : Curage, busage, empierrement, réalisés par le service technique pour 36 309 €.
- **Balayage des routes** : Assuré par la société THEAUD pour 5 376 €.
- **Création d'accès pour champs-terrains** : Une demande doit être adressée à la mairie. Les travaux sont réalisés par la commune (fourniture des buses à la charge du demandeur).
- **Régularisation cadastrale** : La municipalité a engagé le cabinet QUARTA (Expert Géomètre) pour un montant de 8 500 € en 2024, afin de régulariser les routes et chemins. Ce projet s'étendra sur plusieurs années.

Bâtiments et Entretien des sites communaux

Réduction des coûts énergétiques :

- Diagnostic énergétique de l'école et de la mairie, réalisé avec l'ADAC 22 et le SDE22, en vue d'obtenir des subventions pour des travaux d'isolation.

Salle polyvalente :

- Remplacement de 3 vélux de désenfumage : GM Couverture, 6 221 € TTC.
- Coffret de commande et raccordement : LM Désenfumage, 3 318 € TTC.

Mairie :

- Vitrification du parquet de la salle d'honneur : Rennes Parquet, 2 964 € TTC.

École :

- Surveillance de la qualité de l'air intérieur (décret n°2022-1689) : Audit annuel sur 4 ans par IGIENAIR, 2 214 € TTC.
- Remplacement des luminaires du restaurant scolaire : Service technique, 856 € TTC.
- Installation d'une échelle à crinoline pour la cage d'ascenseur : SARL Anti-chutes, 8 102 € TTC.
- Mise en place d'un purificateur d'eau : Fabre, 3 709 € TTC.
- Achat de matériel administratif et restaurant scolaire : 5 700 € TTC.

Service technique :

Achat de matériel (tondeuse, compresseur, scie électrique, récupérateur d'eau) : 34 693 € TTC (subvention de Dinan Agglomération : 17 382 € TTC).

Église :

- Restauration des marches de l'autel et du parquet : Réalisée par le service technique, 1 000 € environ.



Déchets Sauvages : Rappel des Sanctions

Face aux incivilités constatées, voici les sanctions applicables :

- **Particulier** : Abandon ou dépôt de déchets transportés par véhicule : Contravention de 5^e classe : 1 500 € (ou 3 000 € en cas de récidive).
- **Entreprise (ETS)** : Abandon de déchets : 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende.

Pour plus d'informations, sur les points de collectes, contactez la mairie.

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs de location salle polyvalente :

Salle polyvalente	Commune	Hors commune
1 jour sans cuisine	175 €	275 €
1 jour avec cuisine	235 €	360 €
2 jours sans cuisine	225 €	340 €
2 jours avec cuisine	275 €	420 €
Jour supplémentaire	105 €	110 €
Vaisselle	0.20 €/personne	0.40 €/personne
Energie	0.45 €/kwh consommé	0.45 €/kwh consommé
Caution ménage	150 €	150 €
Caution cuisine	150 €	150 €
Caution salle	250 €	250 €
Sono-vidéo	80 €	80 €
Caution sono ou vidéo	2000 €	2000 €

Tarifs de location salle communale :

Salle polyvalente	Commune	Hors commune
1 jour sans cuisine	115 €	160 €
1 jour avec cuisine	150 €	195 €
Week-end sans cuisine	155 €	215 €
Week-end avec cuisine	190 €	250 €
Vaisselle	0.20 €/personne	0.40 €/personne
Energie	0.45 €/kwh consommé	0.45 €/kwh consommé
Vin d'honneur	65 €	70 €
Caution salle	250 €	250 €

ÉTAT CIVIL

Année 2024

NAISSANCES :

2 janvier	LERAYER Sybille
4 mai	DOUSSET FOURNIER Lou
18 mai	SABLÉ Tia
23 mai	VINCHON Arthélaïs
5 juin	VIMONT MARTIN Thaïs
24 octobre	DAHINDEN Alice

MARIAGES :

22 juin	Lucille BOREL et Maxime LEROY
27 juillet	Jennifer VILAIRE et Anthony BUAN
21 septembre	Marianne PICARD et Quentin GAUTIER
7 décembre	Mélanie LE GALL et Fabrice FOUTEL

DÉCÈS :

13 janvier	LHERMITTE Henri
26 mars	CARLTON John
23 avril	BOUFFORT Thérèse, épouse POULLAIN
16 juillet	HERVÉ Rachel
11 juillet	DELACROIX Denise, épouse PESTEL
13 octobre	GUIBERT Denise, épouse MORIN
17 octobre	LOHAT Hervé
17 novembre	L'HERMITTE Madeleine, épouse POISSON
24 novembre	JORIS Françoise, épouse ANDRUSIOW

MODIFICATIONS

DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MAIRIE

1, le bourg • 22630 LES CHAMPS-GERAUX
Tél. 02 96 27 41 01
mairie.ch.geraux@wanadoo.fr
www.leschampsgeraux.fr

OUVERTE AU PUBLIC

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h à 12h30

Mardi :
9h à 12h30 et 14h à 17h

REPAS DES AÎNÉS



Le repas des ainés financé par le CCAS a eu lieu le dimanche 1^{er} décembre 2024.

Afin d'être en adéquation avec les pratiques des communes environnantes et afin de maintenir la gratuité de ce repas, le CCAS a décidé d'augmenter progressivement l'âge des invités :

2025 : 67 ans et + / 2026 : 68 ans et +
2027 : 69 ans et + / 2028 : 70 ans et +

Les conseillers ou membres du CCAS continueront à venir vous inviter.

BISTROT DES CHAMPS



Changement de propriétaire au Bistrot des Champs.

Le Bistrot des Champs, une institution locale où Véronique et Daniel Deboeuf ont régné en maîtres pendant neuf ans, voit un tournant dans son histoire avec l'arrivée de Dominique Bouan en tant que nouveau propriétaire.

Après une carrière bien remplie, Véronique et Daniel ont choisi de tourner une nouvelle page et de profiter d'une retraite bien méritée.

Dominique Bouan, cuisinier de l'établissement depuis quelques années, prend le relais en préservant l'esprit et le charme qui ont fait la renommée de l'établissement. Avec sa nouvelle équipe Nicolas et Jean-Pierre, il vous accueille le midi en semaine et pour des repas de groupe sur réservation.

La cérémonie des vœux a permis de remercier Véronique et Daniel pour leur contribution à la vie de la commune et de souhaiter la bienvenue à Dominique et sa famille.

CHEMIN DE RANDONNÉES



Groupe participatif pour la réouverture d'un chemin de randonnée.

Un groupe de bénévoles (chasseurs, cavaliers, randonneurs, membres des associations communales) ont travaillé ensemble afin de réouvrir un chemin de randonnée au lieu-dit Les Fraix qui était inaccessible depuis plusieurs années.

Le dynamisme de ce groupe a permis en une matinée de travail d'y parvenir.

Nous avons ciblé un autre chemin entre les Aubriais et La Noë pour 2025. Si vous êtes intéressé pour participer, n'hésitez pas à vous signaler à la mairie.

FLEURISSEMENT



L'équipe de bénévoles du fleurissement continue de se rencontrer les lundis après-midi tous les 15 jours.

Cette année le groupe a végétalisé le bas du mur du cimetière avec des bulbes et succulents. Les bâches de plusieurs anciens parterres ont été enlevées afin d'y ajouter des copeaux et améliorer la terre.

Grâce au financement de Dinan Agglomération, un jardin gourmand de plantes et arbres fruitiers a été planté sur le site de la Maison Communale.

Les parterres sur la route principale en montant vers Évran ont été retravaillés et replantés avec des arbres plus adaptés.

Si vous voulez rejoindre notre groupe dynamique et échanger des idées de jardinage ainsi que des plantes, n'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie.

VALLÉE DU BRICE



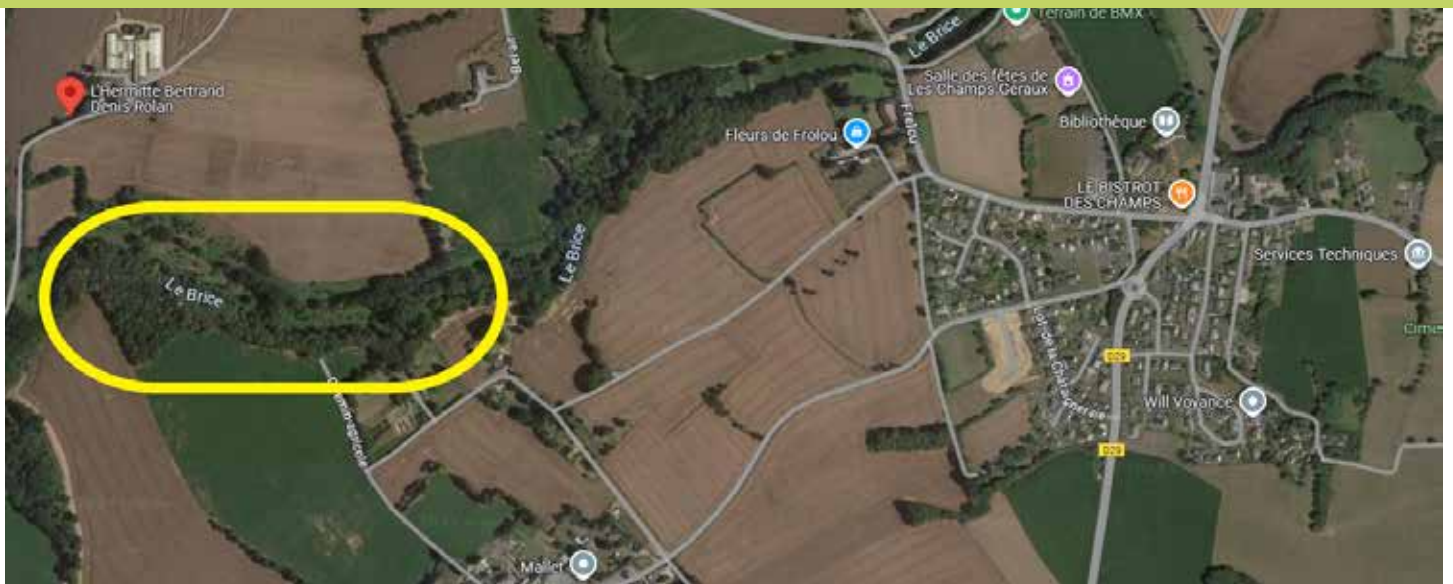
Vallée du Brice entre La Ville Gromil et La Herberdais-Les Bréhanières.

Des travaux de renaturation du Brice ont été menés l'été dernier par Dinan Agglomération afin de redonner des caractéristiques naturelles au cours d'eau pour :

- Améliorer la quantité et la qualité de la ressource en eau.
- Préserver la biodiversité associée au cours d'eau du Brice et de ses zones humides.

La vallée fait partie des deux circuits de randonnée fléchés de la commune, n'hésitez pas à aller vous y promener pour profiter de cet endroit magnifique.

Prochainement, une ripisylve (arbres en bord de cours d'eau) sera implantée sur les parties les plus dégagées. Et dans les années à venir, des suivis sur le retour de la population de truite Fario sera mis en place sur le cours d'eau du Brice.



PARC NATUREL RÉGIONAL

Enfin, après de nombreuses années de mobilisation et de travail, le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude a été classé en octobre dernier.



Troisième de Bretagne, après ceux de l'Armorique et du Golfe du Morbihan, sur 90 000 hectares, il rassemble 66 communes des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, au-delà des limites administratives. Il contribuera à tisser plus de liens sur un territoire historique : entre deux départements, entre littoral et communes de l'intérieur moins connues, d'un estuaire à l'autre - la Rance, l'Arguenon, le Frémur, le Frémur d'Hénanbihen...

Les communes concernées ont participé à la démarche depuis l'origine. 90 % d'entre elles - dont la nôtre - ont voté favorablement pour faire partie du Parc. 1 000 Ambassadeurs du Parc ont aussi soutenu le projet comme nombre de professionnels et d'associations. La Région Bretagne, sur un vote unanime de son conseil, a donc porté cette demande auprès de l'État qui a pris la mesure de la qualité du territoire et de l'engagement de ses acteurs locaux. Le Parc a été créé par décret du Premier ministre du 19 octobre 2024, aboutissement de plus de 15 ans d'efforts collectifs.

À la différence d'un Parc national, outil porté par l'État imposant diverses réglementations et interdictions, un Parc naturel régional repose sur l'initiative et la mobilisation des collectivités, des acteurs locaux, des habitants.

Il est géré localement avec pour devise « convaincre plutôt que contraindre ». Le Parc n'est pas une couche supplémentaire et les actions ne seront pas imposées, il reviendra à chaque commune de s'investir dans les projets, solliciter des accompagnements, de même pour des associations, agriculteurs, entreprises diverses...

Comme pour près de 5 000 communes en France, faire partie d'un Parc naturel régional est une chance pour mettre en lumière notre territoire, ses richesses, ses savoir-faire. Nous serons davantage aidés dans nos efforts pour valoriser la commune, préserver la nature et nos patrimoines culturels, notre cadre de vie, développer des projets d'éducation pour les enfants, accompagner nos entreprises dans leurs initiatives de développement durable... Nous pourrons aussi partager plus facilement nos pratiques avec d'autres communes du Parc et nous rassembler sur des projets communs.

Dans ce cadre, nous pourrons bénéficier de fonds supplémentaires (Union européenne...). C'est le cas dans les 58 autres Parcs en France, de même pour les retombées économiques, précieuses pour les petites communes. La reconnaissance « Parc naturel régional » est positive pour les hébergeurs, restaurateurs, artisans, commerçants, producteurs souhaitant distinguer leurs produits voire s'engager dans des filières.

Pour assurer la concertation et animer ce travail, un syndicat mixte du Parc est composé de toutes les collectivités impliquées (communes, intercommunalités, Départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, Région Bretagne). Les communes ont le plus de voix et chacune est représentée par un délégué. Chaque commune cotisera à ce Syndicat mixte (3 €/habitant/an) mais percevra de l'État une dotation d'un montant supérieur, reconnaissant son engagement dans le Parc (les 10 communes non concernées car plus densément peuplées ne payeront qu'une demi-cotisation).

Des conseils consultatifs sont également en préparation afin que les habitants directement et les autres acteurs locaux (associations, représentants des agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs et autres professionnels...) et aussi des scientifiques soient pleinement associés. Le syndicat sera doté d'une équipe d'agents travaillant au plus près des communes et issus essentiellement d'organismes existants (Coeur Émeraude, collectivités...)

« Une autre vie s'invente ici ! »

(Devise des 59 Parcs naturels régionaux de France)

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Les Champs-Géraux est ouverte tous les samedis de 10h à 12h, ainsi que les jeudis des semaines paires à partir de 17h30.

Cette année encore nous avons investi dans l'achat de livres sortis en 2024. La liste de ces livres est disponible à la bibliothèque avec un petit résumé de ces livres.

Nous possédons des livres pour tous les âges : enfants, ados et adultes.

La cotisation est de 5 € par an et par famille.

L'équipe de bénévoles vous souhaite une très belle année 2025.



LES DÉCHETS

La collecte de vos déchets évolue !

Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération a défini une nouvelle organisation de leur collecte, plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire, vers plus de réduction, de tri et de recyclage.

Concrètement, quels sont les grands changements ?

1. Les ordures ménagères

À partir du 27 janvier prochain, votre bac à ordures ménagères sera collecté une fois tous les 15 jours.

Afin de vous accompagner dans la réduction de votre volume d'ordures ménagères, Dinan Agglomération met à disposition des habitants du territoire des composteurs. Si vous souhaitez vous équiper gratuitement d'un composteur, inscrivez-vous en ligne à une session de distribution.

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagé sur le territoire et que de nouvelles aires seront installées prochainement.

2. La collecte sélective

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés, **en vrac, sans sac**, dans le même contenant.

Deux secteurs sont à distinguer sur le territoire :

- Les communes actuellement en points d'apport volontaire le restent (hormis La Vicomté-sur-Rance). Des colonnes complémentaires ont été installées là où cela était nécessaire ;
- Pour les communes de Auceleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan-Léhon, La Vicomté-sur-Rance, Lanvallay, Le Hinglé, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivan, Trévron, Vildé-Guingalan, la collecte s'effectuera en bac jaune (en remplacement des sacs jaunes) une fois tous les 15 jours à partir du 27 janvier 2025.

Concernant le verre, rien ne change. Le tri se fait de la même manière qu'auparavant.

Des outils pour vous accompagner

Afin de connaître vos jours de collecte (ordures ménagères et collecte sélective), des calendriers de collecte ont été créés pour chaque commune du territoire. Ils vous seront distribués en boîte aux lettres à partir de mi-janvier et seront également disponible en ligne sur le site de Dinan Agglomération (des exemplaires seront à votre disposition en mairie).

Un mémo-tri est également à votre disposition afin de faciliter le tri au quotidien.

Enfin, pour réserver un composteur, consulter les aires de compostage partagé ou encore les points d'apport volontaire de votre commune, nous vous invitons à vous rendre sur :

www.dinan-agglomeration.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre sur www.dinan-agglomeration.fr ou contacter le service Réduction et Collecte des Déchets de Dinan Agglomération au 02 96 87 72 72.

Pour info : La collecte sur les Champs-Géraux sera les lundis des semaines impaires à partir de 5h.

Elle pourra être décalée en fonction des jours fériés.



- RAPPEL**
- 1 Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.
 - 2 Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.
 - 3 Les déposer en vrac, sans sac, dans votre bac ou dans une colonne de tri en point d'apport volontaire.



L'APE

2025 commence pour chacun d'entre nous !

Concernant l'APE, la nouvelle année a déjà commencé il y a quelques mois. En septembre, lors de l'assemblée générale bureau a été élu composé de 8 membres issus de Plesder et Les Champs-Géraux.



À ce jour, l'APE a déjà mis en place plusieurs actions :

- Conception et vente du calendrier 2025. Merci à l'association Pixel de Lanvallay.
- Nous avons aussi produit 1500 L de notre jus de pomme. Nous remercions les donateurs des pommes.
- Fin novembre, 202 personnes étaient présentes à notre soirée.
- Nous avons proposé l'achat de sapins de Noël où 22 sapins ont été « adoptés ».

Pourquoi l'APE mène-t-elle ces actions ?

En septembre le bureau a voté un prévisionnel de 4700 € pour l'ensemble des 6 classes du regroupement scolaire.

Lors de notre clôture de bilan de l'année passée, l'association a décidé d'allouer une enveloppe exceptionnelle de 4000 € pour des achats de matériels au bénéfice des enfants.

Pour l'école de Les Champs-Géraux :

- Une table de tennis de table et équipements.
- Des équipements de badminton.

Des moments forts à venir !

- Le 6 avril prochain aura lieu la 20^{ème} édition du vide-grenier dans les rues de Plesder.
- Le 29 juin aura lieu la fête de nos écoles à Plesder.



L'équipe de l'APE

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA GÉRAUSIENNE



Encore une année qui vient de s'achever avec ses aléas climatiques.

Espérons tous que cette nouvelle année nous permette à nouveau de goûter aux joies de la convivialité afin de nous retrouver lors de **nos deux manifestations : le repas du 5 avril et notre ball-trap début juin.**

Nous remercions tout particulièrement nos agriculteurs qui nous permettent d'assouvir notre passion. Nous déplorons les dégâts dans les cultures et nous mettrons tout en œuvre de nouveau cette saison pour éviter ces désagréments causés par les sangliers.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches, à tous nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette années 2025.

Le président, Ludovic AUBERT

LES CLASSES

Après notre repas du 20 octobre dernier, j'ai entendu des critiques comme quoi certaines personnes n'étaient pas venues aux repas car elles n'avaient pas été prévenues.

Comme je l'ai déjà expliqué, depuis quelques années nous n'avons plus de listes fournies par la mairie.

Deux articles paraissent dans la presse et pour ceux qui ne la lisent pas, il y a également des articles dans les bulletins municipaux précisant date et lieu de l'organisation du repas.

Ceux qui sont intéressés peuvent également se renseigner auprès de la mairie ou de moi-même, 06 60 83 90 26, certains qui habitent loin de la commune se renseignent ainsi et sont présents.

Après cette petite mise au point, pour les classes 5, le repas est prévu le dimanche 19 octobre à midi à la salle polyvalente et je prends les inscriptions dès à présent.

Des détails seront communiqués dans l'été. Les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

Le président, Eric Henry



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié de Les Champs-Géraux se réunit tous les quinze jours, le jeudi des semaines paires.

À partir de 14h début des activités : jeux de société, belote, jeu de boules bretonnes, marche.

L'après-midi se termine par un goûter.

Quatre repas : potée, grillades, tête de veau, repas de Noël rythment toute l'année pour les adhérents.

Rencontres, échanges, convivialité deviennent très vite indispensables pour nos adhérents.

La cotisation est de 15 € par personne pour l'année.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

ÉTOILE SPORTIVE DE LES CHAMPS-GÉRAUX

Bonne année 2025 !

Nous avons une excellente nouvelle à partager avec vous concernant l'Étoile Sportive de Les Champs-Géraux.

Après trois ans de pause, nous sommes ravis d'annoncer la fusion de notre club sportif grâce à une association prometteuse avec Calorguen US.

Rejoignez-Nous !

Nous sommes à la recherche de joueurs passionnés de tous niveaux, ainsi que de personnes souhaitant s'investir dans la gestion et le développement du club. Que vous soyez intéressé par le football, le bénévolat, l'organisation d'événements, ou toute autre activité liée au club, votre contribution sera précieuse et appréciée.

Pourquoi Nous Rejoindre ?

- **Renforcement des liens communautaires** : Participer à une activité sportive est une excellente manière de rencontrer de nouvelles personnes.
- **Développement personnel** : Que vous soyez joueur ou bénévole, vous aurez l'occasion d'apprendre et de développer de nouvelles compétences.
- **Soutien d'une initiative locale** : En rejoignant notre club, vous soutenez une initiative locale qui vise à promouvoir le sport et la cohésion sociale dans nos communes

Comment Participer ?

Si vous êtes intéressé(e) par cette opportunité, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Vous pouvez nous joindre par téléphone, par mail. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour soutenir cette fusion de l'Étoile Sportive de Les Champs-Géraux.

Contact :

- robertbz12223@gmail.com
- escg22@gmail.com
- us.calorguen@gmail.com
- Tél. 06 69 44 87 76

Sportivement, l'équipe de l'Étoile Sportive de Les Champs-Géraux et de Calorguen US



CARDIO FIGHT 22

Bougez, transpirez, souriez avec Cardio Fight 22 !

Campo-gérauxiens, si vous faisiez rimer sport avec plaisir ? Cardio Fight 22, une association à but non lucratif, vous invite à découvrir une variété de cours adaptés à tous les âges et à toutes les envies :

Biking : pédalez vers la forme !

Aéro Fight : mélange explosif de cardio et de chorégraphies !

Pilates : renforcez votre corps tout en douceur !

HIIT Tabata : dépassez vos limites avec des séances courtes mais intenses.

Self-Défense : gagnez en confiance et apprenez à vous protéger.

Quand ? Les lundis, mardis et mercredis soir.

Où ? Salle des fêtes de Les Champs-Géraux et celle de Saint-André-des-Eaux.

Tarif ? Seulement 115 € de janvier à juin pour des activités aussi dynamiques que conviviales.

Notre objectif ? Associer sport et plaisir, dans une ambiance chaleureuse et ouverte à tous. Peu importe votre niveau, ici, chacun trouve sa place pour se tonifier et se dépasser.

Infos et inscriptions : cardiofightdinan@gmail.com



ENTENTE DU BRICE

Notre association a tenu son assemblée générale le vendredi 6 décembre 2024.

La présentation du rapport moral, par Frédéric Péron, le président, a permis de confirmer aux nombreux membres présents la bonne vitalité et le dynamisme de l'association.

Alain Busnel, a ensuite détaillé le rapport financier.

Afin de nous permettre de communiquer et partager plus facilement nos différentes activités, un site Internet a été développé et présenté par Pascal Gaudin : <https://entente-du-brice.my.canva.site/>
N'hésitez pas à aller le visiter et à nous faire des retours.

Tous les membres du bureau ont été réélus :

- Président : Frédéric Péron
- Vice-Président : Pascal Gaudin
- Trésorier : Alain Busnel
- Trésorier adjoint : Joël Renault
- Secrétaire : Frédéric Beauchamp
- Secrétaire adjoint : Christophe Pace

À la fin de l'assemblée générale, Frédéric Perron a annoncé que cette année encore, notre association allait faire un don de 1500 € au centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis de Rennes.

Pour cette nouvelle année, n'oubliez pas de noter dans votre agenda **les dates des différentes manifestations** où nous espérons vous voir nombreux et nombreuses :

Dimanche 23 février : Les Foulées

Samedi 15 mars : Poule au riz à la salle polyvalente

Samedi 17 mai : Relais des villages

Dimanche 20 juillet : Courses cyclistes

Samedi 20 septembre : Paëlla à la salle polyvalente

Vendredi 5 décembre : Assemblée générale



Et en plus, une date particulière à retenir : le vendredi 11 juillet ! En effet, ce jour-là, le Tour de France cyclisme passera sur notre commune. En liaison avec d'autres associations de Les Champs-Géraux, des animations vous seront proposées à cette occasion. Nous vous en communiquerons les détails dans les prochains mois.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une belle année 2025.

Tél. 07 83 75 09 02 - Mail : ententedubrice@gmail.com

Le président, Frédéric Péron

LA PÉTANQUE GÉRAUSIENNE

La Pétanque Gérausienne présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2025 à Madame le maire et à tout le conseil municipal ainsi qu'à toutes les associations de Les Champs-Géraux.

Rétrospective année 2024 :

La Pétanque Gérausienne a pratiqué son sport tout au long de l'année sur les terrains départementaux et dans les trois autres départements bretons. Elle a évolué en championnat régional et départemental des clubs.

Les résultats ont été probants avec une montée en division supérieure pour une équipe vétérans.

Il est à noter de très bons résultats pour des équipes féminines en championnats départementaux des Côtes-d'Armor avec deux équipes qui ont accédé au championnat de France. Dont une équipe qui est championne régionale.

Saison 2025 :

Sportivement, le club et ses 80 adhérents souhaitent faire mieux que la saison passée et s'est renforcé en ce sens.

En février 2025, la municipalité souhaite remettre notre club house en conformité avec les normes en vigueur et nous espérons voir sortir de terre un clubhouse où nous pourrions accueillir décemment les pétanqueurs des autres clubs lors de nos concours.

La Pétanque Gérausienne remercie aussi la municipalité pour le suivi de notre dossier de boulodrome ainsi que ses employés municipaux pour l'entretien des terrains.

Nous organisons un loto le dimanche 23 février à 14h.

Bonne année à toutes et tous.

Hervé Seyrat

Tél. 07 82 10 50 19 - Mail : herve.seyrat@laposte.net



COMITÉ FNACA

Comme tous les ans, le 19 mars les anciens combattants célèbreront la fin de la guerre d'Algérie.

Après une cérémonie aux monuments aux morts en fin de matinée, suivie d'un vin d'honneur, les adhérents se retrouveront à la salle communale autour d'un repas pour fêter cet évènement.

Meilleurs vœux.

AU FIL DES CHAMPS

Vous n'êtes pas sans ignorer que l'an passé fut très intense pour notre association « Au Fil des Champs » avec une activité qui a largement dépassée notre territoire communal : « Rance Libérée » est en partie née chez nous et nous sommes heureux d'avoir réussi collectivement ce projet qui a marqué les esprits au mois d'août dernier.

Merci à tous les campo-gérausiens qui ont participé à « Rance Libérée ».

Un nouveau livre en préparation.

Fort du succès du livre le dernier combat du SNAFU 2023, édité par notre association, nous avons entrepris la rédaction d'un second ouvrage qui sera une chronologie de 1939 à 1944 sur notre région : résistance, maquis de Saint-Maden, bataille de Lanvallay, bombardement depuis notre commune et libération de Dinan...

Ce livre très documenté, en lien avec « Rance Libérée », comprend de nombreux témoignages inédits.

La sortie de ce livre est prévue fin avril, une souscription est lancée au tarif préférentiel de 17 € (23 € à 25 € à la sortie).

Scannez le QR code pour accéder au formulaire ou demandez-le mail lamoineriepl@gmail.com en mairie (contact : 06 16 66 15 16).

Assemblée Générale le 1^{er} février.

D'autres chantiers s'ouvrent à nous avec notamment le passage du Tour de France sur notre commune, l'occasion de faire valoir notre patrimoine. Pour évoquer tout cela, vous êtes tous invités à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le samedi 1^{er} février à 18h à la Maison Communale, en fin de réunion nous diffuserons le film « Rance Libérée ».

Nous vous souhaitons une très belle année 2025 !



ASSOCIATION DOMINIQUE SAVIO



Tous les bénévoles de l'association Dominique Savio vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Le 5 décembre dernier l'association s'est réunie pour son assemblée générale et a accueilli 2 nouveaux membres.

En 2024 nous avons entrepris l'extension d'une nouvelle cuisine, en 2025 nous avons le projet de la rendre opérationnelle.

Depuis 2006 Madame Danièle Grison s'occupe de la location de la salle. Elle a cessé d'exercer cette activité début janvier. Nous la remercions vivement pour son investissement et sa disponibilité durant ces 18 années.

La salle peut être louée pour tout évènement privé. Pour cela, merci de prendre contact avec Marie-Hélène Busnel au 06 83 84 30 29.

LES FAL'AMIS

L'association intercommunale et intergénérationnelle des FAL'AMIS vous souhaite à tous, ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2025.

Les FAL'AMIS remercient toutes les personnes, entreprises, municipalités, organismes, sponsors... qui l'ont soutenue tout au long de l'année.

Merci à la municipalité de Les Champs-Géraux pour son accueil et son soutien dans la réalisation des projets de l'association.



2025 : L'association proposera de nouveaux projets :

- Le 23 mars 2025 : Un forum solidaire prévention santé, à la salle polyvalente de Les Champs-Géraux.
- Le 31 mai et 1^{er} juin 2025 : Un festival revisité « FEST-FAL » à la salle polyvalente de Les Champs-Géraux.
- Le 8 novembre 2025 : Un repas antillais sur place, à la salle polyvalente de Les Champs-Géraux.

ASSOCIATION S. TEAM

Les conditions météo de l'année 2024 ont quelque peu perturbé nos organisations.

170 vététistes et une dizaine de marcheurs sont tout de même venus assouvir leur passion.

Un grand merci à eux ainsi qu'à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

La balade moto de début juin à quant à elle fait le plein, soit une cinquantaine de motos, quantité maximum acceptée par l'association.

Pour 2025, ce sera le 1 ou 8 juin, date confirmée prochainement ainsi que celle de notre bal des années 80. La rando VTT avec la marche en parallèle se déroulera le 5 octobre.

Comme l'an dernier, notre tombola de fin d'année nous a permis de remettre un chèque de 260 € au Téléthon.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

Le président, Eric Henry



AGENDA 2025

JANVIER

25 JANVIER

Couscous - *Dominique Savio*

26 JANVIER

Repas partagé - *Les Fal'amis*

FÉVRIER

4 FÉVRIER

Soirée thématique - *Les Fal'amis*

15 FÉVRIER

Officiel - Triplette

Pétanque Gérausienne

23 FÉVRIER

Foulée - *Entente du Brice*

23 FÉVRIER

Loto - *Pétanque Gérausienne*

28 FÉVRIER, 1^{ER} ET 2 MARS

Théâtre - *Tous en scène - Plesder*

MARS

2 MARS

Départemental - Triplette

Pétanque Gérausienne

8 ET 9 MARS

Théâtre - *Tous en scène - Plesder*

15 MARS

Poule au riz - *Entente du Brice*

19 MARS

63^{ème} anniversaire - *FNACA*

23 MARS

Forum solidaire prévention santé

Les Fal'amis

25 MARS

Soirée thématique - *Les Fal'amis*

30 MARS

Jardinage - *Les Fal'amis*

AVRIL

5 AVRIL

Repas à emporter - *Société de chasse*

6 AVRIL

Vide-grenier à Plesder - *APE*

MAI

17 MAI

Relais des villages - *Entente du Brice*

31 MAI ET 1^{ER} JUIN

FEST-FAL - *Les Fal'amis*

JUIN

1^{ER} JUIN

Balade moto - *S.TEAM*

7 ET 8 JUIN

Ball-trap - *Société de chasse*

14 JUIN

14^{ème} Départemental Super U

Pétanque Gérausienne

20 JUIN

Officiel - Triplette sénior vétérans

Pétanque Gérausienne

29 JUIN

Fête des écoles - *APE*

JUILLET

11 JUILLET

Passage du Tour de France

20 JUILLET

Courses cyclistes - *Entente du Brice*

SEPTEMBRE

20 SEPTEMBRE

Paëlla - *Entente du Brice*

27 SEPTEMBRE

Bal - *S.TEAM*

OCTOBRE

3 OCTOBRE

Officiel - Triplette sénior vétérans

Pétanque Gérausienne

5 OCTOBRE

Rando VTT - *S.TEAM*

11 OCTOBRE

Repas annuel - *Club des aînés*

12 OCTOBRE

Bourse aux jouets - *Les Fal'amis*

19 OCTOBRE

Repas des classes - *Les Classes*

25 OCTOBRE

Rougail - *Pétanque Gérausienne*

NOVEMBRE

8 NOVEMBRE

Repas antillais - *Les Fal'amis*

11 NOVEMBRE

Cérémonie

15 NOVEMBRE

Couscous - *FNACA*

22 NOVEMBRE

Moules frites - *APE*

30 NOVEMBRE

Repas - *CCAS*

DÉCEMBRE

6 DÉCEMBRE

Repas annuel - *S.TEAM*